Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 76 (1940)

Heft: 35

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LXXVIe ANNÉE — N° 35 28 SEPTEMBRE 1940

ÉDUCATEUR
ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : VAUD : *Places au concours.* — *Une pétition au Grand Conseil.* — *A propos de réformes scolaires.* — *Association des Directeurs de chant.* — *Dans les sections.* — GENÈVE : U. I. P. G. — MESSIEURS : *Séance du 18 septembre.* — *Conférences d'histoire nationale.* — *Cours de culture physique.* — NEUCHATEL : *Assemblée trisannuelle.* — INFORMATIONS : *Concours.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : ROBERT JAQUET : *La mission de l'école.* — CH. MÉGARD : *Silence !* — G. P. : *Recette.* — LES LIVRES.

PARTIE CORPORATIVE

VAUD

PLACES AU CONCOURS

Ormonts-dessus : Maître primaire supérieur.
Chevilly : Instituteur.
Renens : Institutrice.
Crissier : Maîtresse de travaux à l'aiguille (27 sept.)

UNE PÉTITION AU GRAND CONSEIL

(Voir Bulletin *des 14 et 21 septembre)*

Nous ne savons exactement l'accueil qu'a fait le Grand Conseil à la pétition Sillig. La presse en a signalé le dépôt, et ne l'a guère commentée. Mais le corps enseignant, directement visé, se doit de réagir. Nous faisant le porte-parole de nombreux instituteurs, nous n'hésitons pas à protester contre certaines accusations avancées par Me Sillig. Nous protestons au nom des anciens, qui vont se retirer de l'enseignement ou qui ont déjà pris une retraite bien méritée, de ceux qui ont consacré une longue carrière à la jeunesse vaudoise et qui n'ont trop souvent trouvé leur récompense que dans la satisfaction du devoir consciencieusement accompli. Nous protestons aussi au nom des jeunes, qui ne doivent pas être découragés au moment où ils commencent, pleins d'enthousiasme, et d'illusions aussi, la tâche assignée, persuadés qu'ils sont qu'ils œuvreront pour le bien du pays.

Les accusations de Me Sillig sont de taille, et le corps enseignant *primaire* ne peut en faire fi, car elles s'adressent *aussi* à lui. C'est l'école en général qui est visée, tout le système scolaire qui est mis en cause (Me Sillig le précise), l'école primaire tout d'abord puisque « dès sa petite enfance, l'enfant contracte des habitudes de tricherie ». Or,

dans sa petite enfance, l'enfant vaudois, à de rares exceptions près, fréquente l'école primaire. Donc, l'école primaire ne forme pas des « hommes honnêtes » et n'a pas « le souci d'inculquer à l'enfant l'honnêteté de faire bien le travail qui lui est confié ». Qu'en pensez-vous, Messieurs les députés qui, nombreux que vous êtes, avez été instruits et éduqués dans une école de campagne par un instituteur dont vous avez conservé, nous le savons, un souvenir ému et reconnaissant. Vous avez donc, dans cette école, « contracté des habitudes de tricherie que vous avez conservées... ? »

On est en droit de se demander sur quoi Me Sillig fonde un jugement si catégorique, lui qui n'a, pas plus que ses enfants, que je sache, fréquenté l'école primaire, et qui n'est membre d'aucune autorité scolaire de surveillance. Sa profession d'avocat l'a sans doute mis en contact avec des individus peu recommandables, manquant d'honnêteté : l'école peut-elle, en toute franchise, être rendue responsable de ces exceptions ? Me Sillig a tort de généraliser : le peuple vaudois, éduqué par l'école vaudoise, est honnête et a le sens de l'honneur.

Me Sillig voudrait que le canton de Vaud ait sa « Charte de l'école ». Il ignore donc que l'Ecole primaire est régie par la Loi du 19 février 1930 sur l'Instruction primaire. En son article 2, cette loi précise : « L'Ecole primaire a pour but essentiel la préparation des enfants à la vie. Elle voue tous ses soins à leur culture morale, intellectuelle et physique ».

Le Règlement du 28 mars 1931, qui complète la loi, dit, en l'art. 200 : « Le personnel enseignant a le devoir d'inculquer aux enfants, par sa conduite et son exemple, les principes de l'honnêteté, de la droiture et de la politesse, le respect de l'autorité et l'amour de la famille et de la patrie. »

Que Me Sillig demande que les programmes soient allégés et que l'on attribue plus d'importance à la formation physique de la jeunesse, il sera vivement approuvé par une bonne majorité du corps enseignant, mais, de grâce, qu'il ne lance pas contre notre système scolaire, dont l'école primaire fait partie, des accusations injustifiées.

C. Grec.

Nous apprenons qu'une importante assemblée de sportifs a entendu, samedi dernier, Me Sillig exposer ses idées concernant le développement physique de notre jeunesse et a voté des résolutions appuyant son programme. Qu'on ne se méprenne pas sur notre attitude. Ce n'est pas ce programme que nous critiquons : il aura sans aucun doute l'approbation du corps enseignant qui sera tout disposé à l'appliquer puisqu'il vise au bien de notre patrie ; mais nous nous élevons contre les considérants qui l'ont accompagné et le jugement osé porté sur notre système scolaire actuel.

C. G.

A PROPOS DE RÉFORMES SCOLAIRES

Loin d'affirmer que tout va pour le mieux dans le domaine scolaire, je ne pense pas non plus que l'école vaudoise « travaille » mal et aille son train-train. Ce serait assez décourageant de supposer un instant seulement que jour après jour, année après année, on n'ait rien fait de bon. Si vous travaillez de tout votre cœur, avec joie, vous efforçant de comprendre l'âme enfantine, vous rapprochant de ces petits le plus et le mieux possible, agissant du meilleur de vous-mêmes sur leur cœur d'abord, leur faisant en classe la vie belle pour les dédommager de celle qu'ils subissent parfois pénible et triste à la maison, vous aurez fait, chers collègues, tout votre possible. Ne le pensez-vous pas ?

Certaines disciplines seraient à mon humble avis à supprimer, à simplifier grandement dans nos classes primaires au profit du français et de l'arithmétique par exemple ; rajeunir le plan d'études pour donner plus de liberté aux maîtres, certes.

Personnellement j'ai horreur des longues interrogations fastidieuses sur les « leçons apprises ». Ce n'est pas de l'activité, mais de l'ennui ; or on ne doit pas s'ennuyer à l'école, mais y vivre, y agir, y être heureux, s'y préparer simplement pour la vie de tous les jours ; y comprendre, plus qu'y apprendre. Punir le moins possible. Le maître qui punit trop est un vaincu. Dans les cas sérieux, chez nos plus grands, une petite rédaction concernant la faute commise. Pas de mots à écrire 40, 50, 100 fois, de phrases comme : « Je ne dois pas babiller » : à la dixième, je crois bien que je bavarderais de nouveau, en réclamant autre chose. L'enfant est contraint à l'école, ne l'oublions pas et faisons-la lui aimer. — Nous apprenons trop et souvent mal, parce que les programmes sont surchargés. Adaptons nos classes à la vie ; sachons de notre chef laisser de côté ce que nous ne trouvons franchement plus « de saison ». Et le moins de notes possibles. C'est si relatif.

Les Autorités peuvent réformer nos programmes, sans doute. Mais c'est nous qui, chacun dans notre propre champ de travail, avons à agir, à réagir, à réformer. C'est le maître qui, lui-même, de toute son âme, donne à son enseignement l'impulsion et l'orientation nécessaires. Les reproches faits à l'école vaudoise nous visent nous, éducateurs, et non l'Etat ou notre Grand Conseil. Ne nous méprenons pas trop ! L'école primaire vaudoise vaut ce que valent ses maîtres. Nous faisons notre possible, alors continuons. Réformes scolaires, certainement. Néanmoins la personnalité du maître primera toujours toutes les réformes. Aimons nos enfants, aimons-les pour la vie.

ROSE PEITREQUIN.

N.-B. — Nos précédesseurs, nos maîtres, n'ont pas démérité. Ils ont travaillé avant nous. Souvenons-nous-en. — C'est dans « l'esprit » non par de simples réformes que nous améliorerons l'Ecole et cela, chacun de nous le peut.

ASSOCIATION VAUDOISE DES DIRECTEURS DE CHANT

C'est pour resserrer les liens qui nous unissent et afin de reprendre contact aussi avec des sujets relégués à l'arrière-plan par les préoccupations de l'heure que le Comité s'est décidé à organiser une réunion cet automne.

Même si nos sociétés ne reprennent pas leur activité pour le moment, nous manifesterons notre attachement à la cause du chant et notre esprit de corps en nous donnant *tous* rendez-vous à Lausanne, le 16 octobre.

Au surplus il a été tenu compte largement des circonstances : nous ne nous rencontrerons que l'après-midi. De plus la cotisation a été abaissée de 5 à 3 fr. Aussi ne doutons-nous pas que chacun réservera bon accueil au remboursement habituel qui sera envoyé sous peu par le caissier.

Nous adressons un appel pressant aux jeunes que nous invitons cordialement à se joindre à nous, même s'ils n'occupent pas encore un poste de directeur.

Voici, pour terminer, le programme du 16 octobre :

1. Exercices pratiques d'émission de la voix par Mme Violette Andréossi, cantatrice. L'artiste corrigera séance tenante les fautes d'émission commises par un groupe choral préparé *ad hoc* et mis à sa disposition.

2. Entretien sur la prosodie musicale, par M. Charles Mayor, professeur à l'Ecole normale. Vues originales et inédites sur ce sujet important.

3. Exercices d'interprétation d'un chœur inédit sous la surveillance de l'auteur, M. C. Hemmerling.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à J. Burdet, rue du Midi 24, Yverdon ; ou à L. Carrard, villa Vespéra, Pully.

Le Comité.

DANS LES SECTIONS

Vaulion. — Le 20 septembre dernier, la Municipalité, la Commission scolaire, M. l'inspecteur Perriraz, les collègues et les écoliers, prenaient congé de Mme Robellaz-Thévenaz, contrainte d'abandonner la carrière à cause du départ de son époux. Cette cérémonie fut agrémentée de chants et discours qui prouvèrent à Mme Robellaz-Thévenaz combien elle était aimée. Les vœux les plus sincères furent formulés pour l'avenir de sa famille et des cadeaux lui furent remis par les autorités et les élèves.

PH. N.

Payerne. — Le rapport sur la composition française, présenté en conférence officielle, par le collègue A. Badan, de Granges, est imprimé. Il sera envoyé contre versement préalable de : 1 fr. 50 pour les membres de la section de Payerne, 2 fr. pour les autres collègues.

S'adresser au caissier de la section, à Sassel.

GENÈVE

U. I. P. G. — MESSIEURS
SÉANCE DU 18 SEPTEMBRE

Un grand nombre de collègues ont assisté à cette intéressante séance. Après la partie administrative proprement dite, nous avons échangé nos vues sur la mission de l'école. On trouvera d'autre part, dans ce numéro, un fidèle et excellent compte rendu de la discussion.

Nous nous félicitons que le Département nous invite, par la voix de M. le directeur de l'Enseignement primaire, à confronter nos opinions dans un esprit de loyale collaboration.

Le comité a beaucoup apprécié l'atmosphère de franchise et de sincérité dans laquelle toutes les questions, même épineuses, ont été abordées par des orateurs aux opinions parfois opposées. L'ensemble de l'entretien a laissé une impression de cohésion de notre groupement et de courtoisie individuelle fort réconfortante. E. D.

CONFÉRENCES D'HISTOIRE NATIONALE

La Commission des *Cours réunis* nous informe qu'en raison de l'intérêt de ces conférences, données par M. le professeur Pierre Bertrand, elle a décidé d'accorder aux membres du corps enseignant une finance d'inscription réduite à 6 fr.

La conférence inaugurale a lieu le mercredi 9 octobre, à 20 h. 15, à l'Université ; elle est publique et gratuite.

La place nous manque pour publier l'excellente notice concernant ce cours. Mais nous sommes convaincus (contrairement aux insinuations malveillantes qu'un journal publia, lors de la création de ces cours d'histoire) de l'extrême importance d'une étude sincère et scientifique du développement de notre conscience nationale.

« Le programme de cette année reste dans le plan déjà établi de « *La Suisse diverse mais une* », étude des fondements de notre unité nationale, et ce sera plus spécialement l'évolution du droit fédéral, de ses succès et ses insuccès depuis 1291, qui retiendra l'attention. »

E. D.

COURS DE CULTURE PHYSIQUE

Le président de l'A. G. M. E. P. nous avise que cette association est toute disposée à organiser un cours comme les années précédentes, de 5 h. à 6 h., à la salle du Mail. Mais on comprendra sans peine que l'existence de ce cours dépendra du nombre des inscriptions ; il paraît en effet abusif de déranger un des excellents moniteurs de la Société des maîtres de gymnastique pour une demi-douzaine de participants.

Les collègues que ces leçons intéressent voudront bien s'annoncer à E. Dottrens, 6, Quai de l'Ecole de médecine, qui transmettra les inscriptions. Dès qu'elles seront suffisantes, le cours pourra débuter.

E. D.

NEUCHATEL ASSEMBLÉE TRISANNUELLE

Nous rappelons que notre assemblée trisannuelle aura lieu le samedi 12 octobre, à Neuchâtel et qu'elle sera réduite à une demi-journée.

L'Aula de l'Université, lieu habituel de nos séances, ne pourra être mis à notre disposition, car à la date ci-dessus, les locaux scolaires devront faire pénitence en raison des restrictions de chauffage.

Le Bureau central est de ce fait, encore à la recherche d'une salle chauffable et s'adaptant le mieux possible à la circonstance. S'il faut compter avec un temps aussi froid et dévergondé qu'il y a un an, le jour de notre assemblée cantonale, nous serons reconnaissants au Comité central de loger ses ouailles au chaud. Mais soyons optimistes et comptons sur ce doux soleil d'automne qui éveille les esprits et réjouit les cœurs.

Nous avons le plaisir d'annoncer que M. Félix Béguin, directeur de l'Ecole normale cantonale, a aimablement accepté de donner, en la circonstance, une conférence d'ordre pédagogique.

Rappelons que l'assemblée aura entre autres missions celle d'élire le président central pour une période de trois ans et les délégués à la « Romande » dont le comité se réunira le dimanche 13 octobre à Colombier.

Ne manquons pas de prendre encore une fois contact avant la lourde période du semestre d'hiver.

A samedi prochain, l'avis de convocation. J.-Ed. M.

INFORMATIONS CONCOURS

L'Ecolier romand organise un concours d'*Histoire suisse* intéressant, sans grandes difficultés, ouvert également aux élèves non abonnés au journal. Ne manquez pas de prendre connaissance de ce concours, publié dans le numéro du 1er octobre, et si vous ne recevez pas *L'Ecolier romand*, écrivez une carte postale à l'administration, rue de Bourg 8, Lausanne, qui vous enverra gratuitement ce numéro. C'est une excellente occasion d'intéresser les enfants à cette publication remarquable, qui répond exactement à ce que nous pouvons attendre de mieux pour nos élèves. Le beau numéro de juillet-août, qui contient une vingtaine de pages sur la Roumanie avec de magnifiques illustrations, peut encore être obtenu, au prix de 50 centimes.

COLLÈGUES ! Servez-vous de préférence chez ceux qui par la publicité soutiennent votre journal.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

LA MISSION DE L'ÉCOLE

Le mercredi 18 septembre, les membres de l'U. I. P. G. se sont réunis nombreux pour l'échange de vues auquel leur comité les avait conviés, sous le titre « La mission de l'école ». L'assemblée plénière leur avait donné l'occasion d'entendre, sous ce même titre, une causerie de M. le directeur de l'Enseignement primaire et ils ont manifesté par leur présence à cette séance de leur Union l'intérêt qu'ils ont toujours voué et qu'ils vouent encore aux problèmes d'ordre pédagogique.

Le sujet fut introduit par le Président de séance qui marqua l'influence des événements politiques récents sur de nombreux projets de réformes, dont quelques-uns s'appliqueraient à l'école primaire. Ces projets, dont le vague pourrait être inquiétant, émanent en général de milieux qui ne connaissent pas les problèmes scolaires. On pouvait craindre que le corps enseignant, réuni en assemblée plénière, ne fût convoqué que pour recevoir des directives. Or la causerie de M. Atzenwyler fut tout entière, si nous l'avons bien comprise, un appel à la collaboration et une demande franche de suggestions. Quelles seront nos réactions, seront-elles négatives ou constructrices ? C'est le but de cette séance de dégager, au cours d'une discussion entre pédagogues, l'essentiel de nos opinions à ce sujet. Bien entendu, les membres de l'Union qui prendront la parole, lors de l'assemblée plénière du 2 octobre, le feront en leur nom personnel et sous leur responsabilité, mais le Comité a pensé qu'il ne nuirait à personne d'entendre les avis de tous. Pour ordonner la discussion, le Président de séance donne lecture d'une liste de thèmes qui sont proposés et qui permettront, espère-t-il, de faire un peu le tour du problème.

Nécessité et opportunité d'une réforme. — Quels sont les besoins nouveaux qui justifieraient une réforme scolaire ? Les nombreuses propositions faites par l'U. I. P. G. montrent bien que des progrès sont réalisables dans les techniques d'enseignement. Mais il semble que M. le directeur de l'Enseignement primaire, comme le relèvent certains membres, soit particulièrement frappé par le manque d'éducation manifesté de plus en plus par certains élèves de nos écoles. Le nombre croissant des agités, des brutaux, des déprédateurs, voire même des délinquants serait inquiétant. La famille semble impuissante à réagir contre ces excès, dont la correction incomberait alors à l'école. Mais là gît toute la question. Est-ce en se substituant à la famille dans une tâche éducative dont elle ne cesse de revendiquer le monopole que l'école résoudra le problème ? N'est-ce pas aller à l'encontre de la véritable solution qui consisterait au contraire, à recréer, par des moyens à trouver, le vrai milieu familial ? D'autre part, cette carence de la

famille a des racines profondes qu'une réforme scolaire ne saurait atteindre. Les familles les plus nombreuses sont souvent celles où les parents eux-mêmes sont physiquement et mentalement des êtres déficients. Elles appartiennent aussi souvent à des milieux fort modestes et le gain de la mère doit obligatoirement compléter le salaire du père. Les solutions de ces maux ressortissent à l'eugénisme, à des réformes sociales. Dans quelle mesure l'école populaire peut-elle agir et selon quelles modalités ? Nous les discernons mal.

Le plan d'Etudes. — L'important travail accompli par l'Union et dont le résultat a été transmis depuis plusieurs mois au Département nous évite une longue discussion sur ce sujet. Nos propositions sont concrètes et immédiatement réalisables, elles semblent concorder sur plusieurs points avec les vœux émis par M. Atzenwyler. En revanche, le regroupement actuel des classes et l'accroissement inusité des effectifs, laissent plusieurs membres sceptiques sur l'efficacité d'une action éducative entreprise dans de telles conditions. L'école, centre du quartier, ou centre du village, les fêtes et manifestations extra-scolaires, demanderont au corps enseignant un effort qu'il lui serait agréable de fournir. Mais il faut qu'il se trouve en mesure de le fournir et que les conditions où il travaille (horaire, sécurité matérielle, effectif) soient au moins satisfaisantes.

L'Ecole moyenne. — La réforme scolaire, appliquée uniquement au degré primaire, nous apparaît comme un moyen boiteux. Nous préparons des élèves dont une grande partie poursuivra ses études dans des établissements secondaires. L'ajustement des programmes, qui est déjà un gros souci, deviendrait une obsession si des modifications importantes étaient introduites dans nos programmes. Il pourrait même devenir impossible. La solution qu'apporterait à ce problème déjà ancien la mise sur pied de l'Ecole moyenne, dont les grandes lignes sont tracées depuis longtemps, nous paraît la plus simple et la plus satisfaisante.

L'éducation physique. — Terrains de jeux, après-midi de plein air, aménagement des promenades publiques, tout ce programme a notre approbation. Nous avons exprimé des vœux semblables il y a tantôt vingt ans.

La question des méthodes. — Si le matériel d'enseignement a été heureusement rénové au cours de ces dernières années, cette rénovation n'implique pas forcément une modernisation des méthodes. Certains pensent même : au contraire. Il y aurait là une confusion à laquelle nous devons prendre garde. Les méthodes de l'école active ne sont applicables que dans certaines conditions et avec certains effectifs. Tout l'effort semble s'être porté sur l'instruction et l'éducation des

élèves faibles. Mais que fait-on pour les mieux doués ? La liberté qui semble nous être accordée dans le choix des méthodes est considérablement limitée. D'abord par l'existence même du programme, minutieux et précis. La méthode du travail par groupes ne pourrait s'appliquer qu'à certaines disciplines. En outre, c'est une méthode beaucoup moins rapide que d'autres. Où trouverons-nous le temps nécessaire pour l'appliquer ?

Préparation des instituteurs. — N'importe quel effort dans la généralisation d'une méthode à l'école primaire pose le problème de la préparation des jeunes instituteurs. Souvent déjà, nous avons eu l'occasion d'indiquer nos vœux à ce sujet. Les essais en cours ne rencontrent pas l'approbation unanime des instituteurs et il ne nous semble pas que l'on soit arrivé à une solution satisfaisante dans ce domaine.

Les communautés de travail. — M. Atzenwyler souhaite qu'il existe au sein de l'école, de véritables communautés de travail, tant parmi les élèves que parmi les maîtres. Il est regrettable, en effet, que le fait d'appartenir à une même école ne soude pas mieux le corps des enseignés. Peut-être des manifestations publiques pourraient-elles parvenir à développer chez nos enfants un sain esprit de corps. Mais l'opinion n'est pas unanime à ce sujet. Quant aux instituteurs, ils ont fondé à de nombreuses reprises des communautés de travail fort vivantes et fructueuses, chaque fois qu'au sein de l'Union des groupes se sont formés pour étudier des questions d'ordre pédagogique. Ce qui importe avant tout, et la remarque vaut autant pour les élèves que pour les maîtres, c'est que ces communautés de travail soient libres, qu'aucune contrainte, même officielle, ne s'exerce sur ses membres. Nous nous sentons encore assez riches de projets et d'initiatives pour que nous n'ayons pas à redouter l'oisive inaction.

D'autre part, la tâche que nous assumons journellement nous demande une dépense de forces nerveuses et intellectuelles qui, avec les années, peut peser assez lourdement sur notre esprit. Il est des principes d'hygiène mentale qu'il ne faudrait pas négliger.

Ces communautés de travail — celles des élèves s'entend — pourraient, nous disait M. Atzenwyler, se distinguer par le port d'insignes, par des chants particuliers, des rites spéciaux. Notre expérience nous a montré que les enfants en ont généralement le goût. L'action que l'on pourrait en espérer n'est pas négligeable, à condition, encore une fois, que l'on y adhère librement.

La place de la leçon de religion. — Toute innovation dans ce sens ne doit pas impliquer une union quelconque entre les Eglises et l'Etat. Les Eglises vouées à leur tâche d'éducation spirituelle doivent rester entièrement libres. L'Etat déplore l'individualisme et l'absence du sens

de la communauté. La formation de « personnes » permettrait l'existence de citoyens alliant en eux les qualités essentielles à l'individu et à la communauté.

La leçon de religion doit ou bien s'intégrer dans le programme scolaire ou bien disparaître du programme, tel est le dilemme posé par un de nos membres. Mais la prudence s'impose dans une modification à l'état actuel. L'esprit de tolérance qui règne aujourd'hui dans l'école est un bien trop précieux pour qu'on ne puisse s'alarmer de toute modification risquant de ressusciter des luttes confessionnelles. Quant à l'atmosphère chrétienne où devrait baigner tout l'enseignement, prenons bien garde aux mots. Il y aurait danger à « employer » la religion pour l'éducation. Du reste, une atmosphère ne se crée pas à coups de directives. C'est le comportement du maître qui est primordial. L'amour de la vérité, la fraternité, le sentiment de la responsabilité sont des vertus qui ont trouvé leur place dans l'enseignement de notre école laïque. Enfin, n'oublions pas que nos élèves nous quittent à quatre heures, qu'ils passent de longues heures dans leur famille et qu'ils ne sont pas privés, hors de l'école, de rapports avec les ecclésiastiques de leur confession.

Telles furent, en résumé, les opinions qui se firent jour. J'espère, en les résumant, ne pas les avoir inclinées. Si tel était pourtant le cas, je m'excuse auprès des collègues que j'aurais trahis. Qu'ils songent à la difficulté que j'ai dû surmonter et qu'ils me soient indulgents !

Le Président leva cette séance, qui dura deux heures et demie, en remerciant l'assemblée de son attention et de l'esprit de courtoisie et de tolérance dont avaient fait preuve les membres en exprimant leurs avis, parfois divergents. Il indiqua enfin qu'une séance, fixée au lundi suivant, réunirait les membres qui songent à intervenir le 2 octobre, pour qu'ils puissent ordonner et harmoniser leurs travaux.

ROBERT JAQUET.

SILENCE !

Nous domptons des lions et des ours, mais nous déchaînons nos passions humaines contre nos proches et nos voisins. PLUTARQUE.

Je songe aux semailles, semailles sanglantes, d'où devrait jaillir la belle, l'opulente moisson.
J. F.

Qui croire, que croire, qu'espérer, que penser ?

Penser, en avons-nous le droit, alors que le mot d'ordre est : « Silence ».

Penser alors que la bourrasque bat son plein, que la tourmente fait rage, que des millions d'êtres humains gravissent le calvaire, que

les petits sont chassés du nid, que nous ne savons sous quelle obédience nous vivrons demain.

A ceux qui sont empressés de sacrifier au nouvel ordre de choses, nous pourrions rappeler les paroles, la mise en garde du poète :

Non, l'avenir n'est à personne !
Sire ! l'avenir est à Dieu.
L'avenir, l'avenir, mystère !
Toutes les choses de la terre,
Gloire, fortune militaire,
Couronne éclatante des rois,
Victoire aux ailes embrasées,
Ambitions réalisées,
Ne sont jamais sur nous posées
Que comme l'oiseau sur nos toits.

V. Hugo.

Que sera demain ? Nos espoirs ! Silence !

Penser, alors que l'escalade est faite à nos meilleurs sentiments, à nos sympathies les plus profondes, à l'idéal que nous avons vécu, *penser* alors que les mots dansent une sarabande folle, vidés de leur substance, de leur âme, de leur moelle, de leur sens.

On ne parle plus « d'espace vital » le dit espace ayant été obtenu par la force et — l'appétit venant en mangeant — on a supprimé tout espace à d'autres peuples, en les annexant ou en les occupant, les dits peuples ayant passé au rang de « peuples protégés », ainsi que le dit la phraséologie du moment.

Ne serait-on pas tenté de dire comme le faisaient les animaux assemblés, au loup : « Vous leur fîtes, seigneur, en les croquant, beaucoup d'honneur » (Les animaux malades de la peste), sans oublier de crier : « Haro sur le baudet. »

Le baudet prend figures variées : francs-maçons, juifs, communistes, etc., etc. — la liste s'allonge ou se raccourcit selon les besoins de l'heure et la tournure des événements — voilà les malfaiteurs de la pire espèce, contre lesquels il faut mener la guerre sans merci.

Quant aux capitalistes que la propagande nous affirmait avoir disparu, en Allemagne, il paraît qu'il y avait maldonne. « La propriété privée, la société anonyme avec ses actions et ses bénéfices, les bourses, cela existe, comme ci-devant. » (*Tribune de Genève*, 7 septembre 1940.)

Penser !

Nos idéaux s'en sont allés ; comme la fleur, ils n'ont duré que l'espace d'un matin.

Mystique de la paix ? « Nous avons été comme de petits enfants qui enfoncent, dans le sable, des branches de cerisiers en fleurs, sans connaître la science des racines. » (W. Forster.)

L'œuvre de Genève : « Une cage de papier où l'on prétendait enfermer des lions. »

Le vie serait-elle, comme le proclament des penseurs désabusés : « Un jeu de massacre, un champ de bataille, où les faibles seraient la proie des plus forts. »

Les événements actuels semblent leur donner raison.

* * *

Penser, mais objectivement, nous dit-on.

Où commence et finit l'objectivité, dans l'appréciation des événements actuels ?

Pensée objective sans doute que celle de ce journaliste qui, établissant le bilan de nos fautes, nous montrait, après coup, il est vrai, et sans que l'opportunité de cette démonstration fût évidente, que nous avions été sous l'emprise française, l'Agence télégraphique suisse qui doit alimenter les journaux, leur fournir les informations nécessaires, étant à la dévotion des grandes agences françaises.

Mais, il y aurait progrès !

Notre journaliste a oublié de nous dire en quel sens !

Sans doute, conséquence de la guerre : Aujourd'hui, nous sommes sinon bien informés, du moins mieux informés. Etait-il opportun, alors que nos amis, de l'autre côté de la frontière, sont dans la peine, de dresser pareil bilan ?

Comme dit Verhaeren, le bon poète, notre pitié alarmée par la souffrance des autres, s'écrie :

Tout coup m'endolorit et tout meurtre me tue
La pitié fait ma chair et mon sang de tous ceux
Qui sont désespérés sous la voûte des cieux.

Nous n'aurions garde d'oublier le conseil que nous donne notre journaliste avisé, conseil dont chacun fera son profit !

« Libérons-nous de cet esprit partisan qui trouble la rectitude de notre jugement et qui nous cause le plus grave préjudice. » (L. S.)

Penser objectivement.

Les fées bienfaisantes ne sont-elles pas à l'œuvre, pour donner, à chacun, sa part de bonheur ?

Un exemple entre plusieurs.

La Roumanie diminuée, amoindrie ? Non pas !

Les puissances protectrices qui sont intervenues n'ont-elles pas accompli le miracle « en libérant ce pays d'un lourd souci, celui de penser à défendre des acquisitions contestables et sans cesse contestées ». Et notre bon chroniqueur, à l'âme sensible, de verser un pleur sur les Etats baltes « dont le sort est infiniment douloureux, puisqu'ils ont disparu complètement » et qu'ils ne participeront pas, au prochain

jour, à l'embrassade générale, « à l'organisation de la nouvelle Europe, celle-ci devant être telle que dans la collaboration de tous, s'effacera de plus en plus la distinction entre grandes et petites puissances ». (T. R.)

On ne nous dit pas qui sera invité et qui présidera ce nouveau repas de sainte cène et si tous seront invités.

* * *

Heureux ceux qui ont la foi et qui croient déceler, dans les événements actuels — les prophéties s'accomplissant — selon eux — le retour prochain de Jésus le Juste, celui-ci revenant, non pour être crucifié — ne l'est-il pas chaque jour — mais pour libérer le monde de sa misère, de la malédiction qui pèse sur lui, pour donner essor à son âme qui est restée en captivité « qui est restée si petite alors que les bras de l'homme, du fait de la machine, s'est étendu démesurément. » (Bergson.)

Espoirs !

L'espérance n'est-elle pas incrustée au cœur des hommes, cette espérance dont V. Hugo a dit :

« Tout déluge a pour fin le vol d'une colombe
» Jamais l'espoir sacré n'a dit : Je me trompais
» Oh ! ne vous lassez point, penseurs ; versez la paix. »

CH. MÉGARD.

RECETTE

Ne trouvez-vous pas que, dès la quatrième ou cinquième année, nos élèves perdent le secret de ces charmantes histoires que nous content parfois les tout petits ? En cinquième, le développement de nos élèves, parfois leurs lectures, les poussent vers des travaux plus complexes, vers des notations plus fouillées résultant d'observations plus subtiles. Les obstacles se dressent alors si nombreux que bien des travaux présentés au maître sont, pour ainsi dire, inutilisables ; nous pensons par là que leur forme est incorrecte à ce point qu'aucun redressement n'est possible. Visiblement la technique et les connaissances de la langue de l'enfant ne sont plus à la hauteur de ses besoins.

C'est à ce moment que des exercices comme ceux que R. Jaquet vous a présentés ici-même prennent tout leur sens. C'est à ce moment aussi, me semble-t-il, que l'étude du dialogue peut être, pour toute une catégorie de notations, une planche de salut. Cette étude permet en effet une série d'exercices gradués et faciles alors que beaucoup d'enfants se sentent perdus devant la multiplicité des faits que leur suggèrent les titres de composition que vous leur proposez.

* * *

I. Une première notation en classe, sous forme de travail collectif, permettra de faire saisir rapidement aux élèves ce que nous attendons

d'eux. Faisons sortir un enfant et le travail commence. « Vous ne devez retenir que les phrases que vous entendrez, précise le maître, fermez donc les yeux. »

L'élève entre. « D'où viens-tu ? » demande le maître. « Du corridor » répond l'enfant. « Pourquoi étais-tu dans le corridor ? » « Parce que vous m'avez dit de sortir, de compter jusqu'à 30 et de rentrer. »

Au tableau noir, on écrira alors en commun :

Le maître : « D'où viens-tu ? »

L'élève : « Du corridor. »

M. : « Pourquoi étais-tu dans le corridor ? »

E. : « Parce que vous m'avez dit de sortir, de compter jusqu'à 30 et de rentrer. »

Sous cette forme très simple, on fera une série de notations à domicile, à la boulangerie, à la boucherie, à la récréation, etc. Aucun élève ne rencontrera beaucoup de difficulté à présenter un travail de cette sorte.

Au bout d'une quinzaine, choisissons une pièce de théâtre et regardons comment elle est notée. C'est d'une façon identique à celle que nous venons d'utiliser depuis deux semaines, mais au début de l'acte, il y a un petit texte qui situe le lieu, le temps, parfois l'époque, etc.

* * *

II. Faisons de même :

C'est midi. Ma maman et moi nous sommes dans la cuisine. Papa rentre du travail.

Papa : « Bonjour, le dîner est prêt ? »

Maman : « Dans cinq minutes, papa. »

Papa : « C'est que je suis pressé ! »

Maman : « Et moi je suis en retard, tu sais bien que j'ai eu les ramoneurs. »

Papa : « Allons ne t'emballe pas, j'attendrai. »

Et travaillons encore pendant une quinzaine la mise au point de ces petits « chapeaux » puisque vraisemblablement la notation du dialogue même n'offre plus de difficultés sérieuses.

* * *

III. Enfin, il y a mille façons de dire la même chose :

(Sarcastique) : « Es-tu satisfait ? »

(Bourru) : « Es-tu satisfait ? »

(Mélancolique) : « Es-tu satisfait ? »

Le geste souvent accompagne ou souligne la parole :

« Ouf » et il se laissa tomber dans son fauteuil.

Maman, se prenant la tête dans les mains, murmura : « Est-ce possible ! »

Il ne faut pas se cacher que nous sommes à un tournant difficile : le vocabulaire de nos enfants est pauvre et peu nuancé. Cependant en notant brièvement entre parenthèses des indications de ton ou de mouvement, on obtiendra peu à peu des travaux plus complets :

Papa (aimable) : « Bonjour, le dîner est prêt ? »

Maman (nerveuse) : « Dans cinq minutes, papa. »

Papa (impatienté) : « C'est que je suis pressé. »

Maman (éclatant) : « Et moi, je suis en retard, tu sais bien que j'ai eu les ramoneurs. »

Papa (radouci) : « Allons, ne t'emballe pas, j'attendrai. »

* * *

IV. Et maintenant, il faut relier tout cela. Les enfants qui après 4 ou 5 semaines auront réussi à vous présenter quelques dialogues de ce genre seront portés à croire qu'ils sont arrivés à un terminus. Il est cependant nécessaire de fondre en un texte continu ces « pièces détachées ». Nous voulons tenter d'abandonner ce cadre rigide, mais il y aura des chutes quand on retirera les béquilles !

Il faudra d'abord constater que le verbe dire qui est si nécessaire lorsqu'on veut noter un dialogue peut être avantageusement remplacé par toute une gamme nuancée d'autres verbes : s'écrier, s'exclamer, répondre, demander, murmurer, grogner, soupirer, reprendre, questionner, ajouter, déclarer, affirmer, etc. Il faudra rendre familier l'emploi de ces verbes par une série d'exercices. Notre grammaire offre aussi des exercices intéressants à faire à ce moment là. (p. 422-p. 431.)

* * *

Travail d'élève.

A LA POSTE

L'employé, la plume sur l'oreille, l'air rébarbatif, questionne d'une voix sèche :

— Madame ?

— Je voudrais savoir si... si...

Et la grosse dame fouille dans un immense sac à main.

— Ah oui ! Comment faut-il faire pour envoyer un chèque en France ? Un chèque de 50 francs ...suisses bien entendu. C'est pour mon fils qui...

— C'est au guichet d'à côté.

Et la grosse dame continue :

— Monsieur ?

— Voilà Madame.

— Pour envoyer un chèque de 50 francs en France, comment faut-il faire ?

Après l'explication de l'employé, la grosse dame remplit son formulaire.

— Pardon, Madame, et les 50 francs ?

— *Eh mon Dieu ? c'est vrai, murmure la grosse dame.*

L'immense sac est de nouveau ouvert et les fouilles recommencent, interminables.

— *Dépêchez-vous, Madame, les clients attendent !*

— *J'ai oublié l'argent.*

* * *

Et en admettant que nous soyons arrivés à bon port, c'est-à-dire que le 60% de nos élèves soient capables de noter après deux mois de travail de petites scènes de ce genre, la difficulté sera de les en faire sortir et les amener à abandonner peu à peu les recettes que vous leur aviez offertes. Car il faut qu'ils aient conscience que le dialogue, si intéressant qu'il soit, n'est qu'un chapitre de la composition parmi beaucoup d'autres. *Groupe d'études.* G. P.

LES LIVRES

LA PSYCHANALYSE ET DÉCOUVERTE DE LA PERSONNE [1]

La Personne : un sujet d'actualité s'il en fut. La négation des droits de la personne, l'affirmation de l'inexistence de la personne en présence de la race, ne caractérisent-elles pas l'idéologie régnante, tout au moins dans quelques pays que nous connaissons trop bien ? Et pourtant, le problème de la personne n'est pas nouveau. De Renouvier à Emmanuel Mounier et Denis de Rougemont, en passant par Freud et William Stern, C. G. Jung et Keyserling, on assiste à un approfondissement graduel de cette notion centrale du moi, lequel est plus que l'individu, parce qu'il enferme et développe une idée de valeurs, une présence et un engagement.

S. Freud et C. G. Jung : ces deux noms évoquent la clef dont se sert M. Baudouin pour accéder du multiple à l'un. Les deux ouvrages que nous présentons ici beaucoup trop brièvement — et la parution du second en pleine tourmente de mai 1940 est un signe des temps — constituent une véritable analyse de l'âme, le premier au travers de tous les ouvrages et articles notables parus au cours des années 1937-1938 sur la psychanalyse, vaste répertoire éclectique de la plus grande valeur ; le second, effort de synthèse qui culmine dans la rencontre de la personne et de la religion, du moi empirique avec le Soi métaphysique.

Paysage rare et tragique que celui de l'âme qui se cherche au travers des mots, des symboles et des concepts, instruments insuffisants qu'il faut incessamment remettre sur l'enclume ! D'un côté : souffrances, erreurs, péché, angoisse, névrose ; de l'autre, soif d'harmonie et d'unité. Rapports entre l'Etre et les êtres, comme dit Maurice Blondel. Antagonisme entre l'être et le devenir. On croit tenir l'Un et il échappe à toute préhension, à toute compréhension. Ad. F.

[1] Charles Baudouin : *La Psychanalyse*, « Actualités scientifiques et industrielles », N° 809, Paris, Hermann, 1938 et *Découverte de la personne* (« Nouvelle Encyclopédie scientifique », Paris, Alcan, 1940).

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE

Manuels d'enseignement commercial

COURS D'ARITHMÉTIQUE

I. ARITHMÉTIQUE ÉLÉMENTAIRE, par Ch. Blanc, prof., 1 vol. in-8°, broché Fr. 3.—
II. ARITHMÉTIQUE COMMERCIALE, Cours moyen, par R. Chevalley, R. Dentan et R. Moriggia, prof., 1 vol. in-8°, broché . . . . . » 3.50
III. ARITHMÉTIQUE COMMERCIALE. Cours supérieur par M. Binggeli, prof., 1 vol. in-8°, broché . . . . . » 3.—
IV. ARITHMÉTIQUE FINANCIÈRE, par N. Rochat, prof., 1 vol. in-8°, broché » 3.—
LE CALCUL RAPIDE, par Ch. Gaille.
I. Feuilles pour l'élève, 150 feuilles en 7 enveloppes . . . . . » 3.—
II. Livre du maître, 1 vol. in-8°, broché . . . . . » 4.—

COURS DE COMPTABILITÉ

COURS DE COMPTABILITÉ, par L. Morf et Ad. Blaser, prof.
I. Eléments, 1 vol. in-8°, broché . . . . . Fr. 3.50
II. Comptabilités commerciales, 1 vol. in-8°, broché . . . . . » 4.50
III. Comptabilités spéciales, en collaboration avec R. Moriggia et R. Chevalley. 1 vol. in-8°, broché . . . . . » 4.50

COURS DE CORRESPONDANCE

CORRESPONDANCE COMMERCIALE FRANÇAISE, par Th. Rouffy, prof., 1 vol. in-8°, broché . . . . . Fr. 3.—
CORRESPONDANCE COMMERCIALE ALLEMANDE, par J. Stadler et C. Amaudruz, prof.
Première partie : 1 vol. in-8°, broché . . . . . » 3.—
Deuxième partie : 1 vol. in-8°, broché . . . . . » 3.—

COURS DE STÉNO-DACTYLOGRAPHIE

COURS PRATIQUE ET COMPLET DE STÉNOGRAPHIE AIMÉ PARIS, par C. Dudan, prof., 1 vol. in-8°, broché . . . . . Fr. 3.—
STÉNOGRAPHIE ET MÉTAGRAPHIE (SYSTÈME DUPLOYÉ-INSTITUT) par A. Pahud, prof., 1 vol. in-8°, broché . . . . . » 3.—
COURS DE STÉNOGRAPHIE ADAPTÉE A LA LANGUE ALLEMANDE (SYSTÈME DUPLOYÉ-INSTITUT), par A. Pahud, prof., 1 vol. in-8°, broché . . . . . » 2.50
COURS DE DACTYLOGRAPHIE, par H. Ruchonnet, prof., 1 vol. 18,5 × 24,7 cm., broché . . . . . » 3.50

COURS DE GÉOGRAPHIE

GÉOGRAPHIE ÉCONOMIQUE, par R. Meylan, prof., 1 vol. in-8°, broché. . . . Fr. 5.—
GÉOGRAPHIE ÉCONOMIQUE DE LA SUISSE, par H.-A. Jaccard et A. Spreng, prof., 1 vol. in-8°, illustré, broché. . . . . » 3.50

NOTIONS PRATIQUES DE DROIT USUEL ET COMMERCIAL, par Ad. Blaser, prof. Edition revue et mise au point par J. P. Pradervand, prof., 1 vol. in-8°, broché . . . . . » 4.50
COURS D'INSTRUCTION CIVIQUE, par B. Perrelet, professeur, 1 vol. in-8° illustré, broché . . . . . » 4.—

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle

Bibliothèque nationale suisse,
BERNE

J. A.

COLLÈGE PIERRE VIRET

3, CHEMIN DES CÈDRES (Chauderon) — LAUSANNE

ÉLÈVES A PARTIR DE 15 ANS

1937	**23** élèves	Baccalauréats,
1938	**29** élèves	Maturités,
1939	**36** élèves	Raccordement aux
1940	**45** élèves	Collèges et Gymnases

Cours préparatoire en vue des examens d'entrée aux Ecoles normales

Pasteur P. Cardinaux, Dir. Tél. **3.35.99**

Instituteurs, institutrices ! Notre matériel de réforme scolaire vous enthousiasme, vous et vos élèves !

Demandez notre catalogue gratuit de matériel pour :

le calcul
l'école active
le travail manuel

WILH. SCHWEIZER & Co. **WINTERTHUR**

Editeurs responsables : C. Grec et A. Rudhardt.

LAUSANNE, 5 octobre 1940 LXXVIe ANNÉE — No 36

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

ÉDUCATEUR

ET

BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

RÉDACTION :

ÉDUCATEUR
ALB. RUDHARDT
GENÈVE, Pénates, 3

BULLETIN
CH. GREC
VEVEY, rue du Torrent, 21

ADMINISTRATION :

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE, AVENUE DE LA GARE, 33
Téléphone 33.633 — Chèques postaux II. 6600

ANNONCES : PUBLICITAS S. A., LAUSANNE ET SUCCURSALES

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE : FR. 8.—. ÉTRANGER : FR. 11.—.

Supplément trimestriel : Bulletin Bibliographique

PUBLICATIONS RÉCENTES

AH ! VOUS DIRAIS-JE MAMAN...

par MARIANNE GAGNEBIN-MAURER

In-16, broché . . . . . Fr. 3.50

Commentaire de la carrière maternelle, ce livre est imprégné du sentiment de la famille et de l'amour du foyer. Il constitue le présent par excellence à offrir aux mères de tous les milieux et a sa place dans chaque bibliothèque.

INTRODUCTION A LA MUSIQUE

par IGOR MARKÉVITCH

Six causeries faites au Studio Radio-Lausanne.

In-16, broché . . . . . Fr. 2.50

Pour enrichir la connaissance de la musique chez ceux qui l'écoutent, l'auteur, en un raccourci saisissant, brosse un tableau de l'évolution de la musique, de J.-S. Bach jusqu'à nos jours. Le public appréciera ce substantiel petit ouvrage.

UNE LUMIÈRE SUR LE MONDE LA CROIX-ROUGE INTERNATIONALE

par NOËLLE ROGER

In-8° carré, broché, avec 27 illustrations en hors-texte . . . . . Fr. 5.—

Dans cette histoire de la Croix-Rouge, l'auteur évoque : les origines, le développement prodigieux et l'activité inlassable de cette œuvre humaine, seule lumière au milieu des ténèbres de l'heure présente.

ALEXANDRE CALAME

Peintre paysagiste, graveur et lithographe

par A. SCHREIBER-FAVRE

Préface de Charles Gos.

In-4°, broché, illustré d'un portrait de l'artiste et de 75 planches en héliogravure, dont 4 en héliochromie et 8 en bichromie . . . . . Fr. 15.—

Alexandre Calame, paysagiste, occupe dans l'histoire de la peinture de montagne une place éminente. Il fut un véritable chef d'école. Ces belles reproductions sont d'un grand intérêt pour les amateurs d'art.

LA SUISSE DE DEMAIN

par HENRY VALLOTTON, conseiller national

In-16, broché . . . . . Fr. 1.50

Connaisseur averti de la politique fédérale et homme d'action, Henry Vallotton soumet nos institutions à une critique objective et propose un plan de reconstruction. Tout Suisse, homme ou femme, jeune ou vieux lira ces pages avec intérêt et profit.

L'EXPÉRIENCE VAN ZEELAND EN BELGIQUE

par ***

In-8° carré, broché . . . . . Fr. 7.—

A la recherche d'un ordre nouveau, voici une solution d'ensemble aux problèmes économiques et sociaux de notre temps, qui n'enlève pas, à la vie humaine, les éléments fondamentaux de sa dignité et de sa joie.

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle